

L'entrée en 6^e



Code diffusion : 900142

L'entrée en sixième

À la rentrée

Un environnement qui change, une organisation différente, d'autres méthodes de travail, beaucoup de visages nouveaux... Votre enfant va devoir prendre ses marques.

Plusieurs professeurs...

- À l'école, un enseignant pour toutes les matières.
- Au collège, un professeur pour chaque discipline : le français, les arts plastiques, les mathématiques, l'anglais, la technologie...
Votre enfant doit s'adapter à la manière de travailler et aux exigences de chacun d'entre eux.

...et plusieurs salles

En général chaque professeur dispose d'une salle. Les élèves se déplacent donc chaque fois qu'un cours est terminé.

Une info...
sur les métiers ?
sur les formations ?
www.onisep.fr

Un emploi du temps irrégulier

- Selon le nombre d'heures de cours, la journée commence et se termine à des heures différentes. Certaines journées comportent des « trous », entre les cours. Pendant ces heures, les élèves peuvent travailler en salle de permanence ou au centre de documentation et d'information (CDI).
- Les semaines sont également différentes. Certains cours ne sont organisés qu'une semaine sur deux, en demi-groupe.

Un rythme plus soutenu

Au collège, le rythme s'accélère. Les professeurs répètent les phrases difficiles, mais moins qu'à l'école. Il faut s'habituer à écrire plus vite et, petit à petit, apprendre à noter l'essentiel.

De nouvelles formes d'apprentissage

- À l'école, votre enfant a acquis les bases nécessaires pour construire de nouveaux savoirs.
- Au collège, on attend de lui davantage de travail personnel : des recherches, des lectures. Il ne s'agit pas de tout mémoriser, mais de comprendre et de retenir l'essentiel.

Progressivement, chaque enfant apprend à s'organiser selon une méthode qui lui convient.



?

Une question

Qui voir ?

Je suis en retard	le surveillant, le CPE (le conseiller principal d'éducation)
Je ne trouve pas la salle où j'ai cours	le surveillant, le CPE
Je n'ai pas réussi à faire ma fiche de lecture	le professeur de français
Un grand m'embête dans la cour	le surveillant, le CPE
J'ai mal au ventre	l'infirmière
J'ai trop de devoirs dans la même semaine	le professeur principal (PP), le délégué élève
Je n'arrive pas à noter tout ce que dit le prof d'histoire	le professeur d'histoire, le professeur principal (PP)
Je dois chercher des documents sur les pyramides	le professeur documentaliste
J'ai oublié de noter les devoirs à faire	un camarade, le cahier de textes de la classe



Accompagner votre enfant

Le passage de l'école primaire au collège représente une étape importante. Votre rôle est essentiel.

Préparer avec lui son cartable

Pour lui éviter d'oublier un livre, un cahier, son matériel... vous pouvez l'aider à préparer ses affaires pour le lendemain, ou lui rappeler de vérifier qu'il a bien tout ce qu'il faut.

Faciliter l'organisation de son travail

- Les professeurs donnent des devoirs et des leçons à apprendre pour chaque discipline. Certains jours, votre enfant a peu de travail pour le lendemain : il doit en profiter pour s'avancer, réfléchir sur un devoir compliqué, réviser une leçon mal comprise...
- Vous aiderez votre enfant à acquérir cette organisation en l'incitant à terminer son travail avant de se distraire. Vérifiez qu'il n'a pas pris de retard, ni rien oublié, au moins jusqu'en décembre !



Les mots du collège

Le cahier de textes

Il sert à noter le travail à faire. Vous pouvez le regarder avec votre enfant pour l'aider à s'organiser.

Le carnet de liaison

Il fait le lien entre la famille et le collège : règlement intérieur, absences, retards, modifications d'emploi du temps, réunions, sorties, notes, demandes de rendez-vous...

Le bulletin trimestriel

Il est envoyé ou remis en mains propres à chaque fin de trimestre. Les notes et commentaires des professeurs y figurent pour chaque discipline, ainsi qu'une appréciation du chef d'établissement sur le travail et l'attitude de l'élève.



Suivre sa scolarité

- En rencontrant individuellement les professeurs, sur rendez-vous ou lors des réunions parents-professeurs.
- En contactant le professeur principal ou une autre personne de l'équipe éducative.
- En lisant les relevés de notes et les bulletins trimestriels.

Vous assurer que tout va bien

- Il est important que votre enfant se sente bien dans sa classe, qu'il s'exprime volontiers, qu'il participe à l'oral pendant les cours.
- Vous pouvez contrôler qu'il réussit sans difficulté à copier ce qui est au tableau, à noter ce que dit le professeur, à retenir les points importants d'une leçon, à comprendre un texte...

Participer à la vie du collège

- En assistant à la réunion de rentrée et aux réunions parents-professeurs.
- En faisant partie d'une association de parents d'élèves qui désigne ses représentants aux conseils de classe et au conseil d'administration du collège.
- En participant aux rencontres organisées dans l'établissement (carrefour des métiers...).



Les enjeux de la sixième

S'adapter au collège

En 6^e, comme tout au long de la scolarité, de l'école primaire à la fin du collège, les enseignements contribuent à l'acquisition d'un socle commun de connaissances et de compétences, indispensable à chaque élève pour construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société.



Les mots du collège

Le règlement intérieur

Il fixe les règles qui s'imposent à tous au sein du collège. Il figure généralement dans le carnet de liaison : il est important d'en prendre connaissance ensemble, parents et enfants.

Le conseil de classe

Il se réunit à chaque fin de trimestre. Le professeur principal présente en général une synthèse concernant la classe : résultats, points forts, ambiance, attitude face au travail... Le conseil de classe établit ensuite un bilan individuel pour chaque élève.

Les délégués élèves, les représentants de parents

Les représentants de parents d'élèves, élus au début de l'année scolaire, siègent au conseil d'administration du collège. Vous pouvez leur communiquer vos remarques et propositions concernant la vie de l'établissement.

Les délégués élèves sont élus par leurs camarades. Ils assistent aux conseils de classe, comme les délégués de parents.

Le conseil d'administration

Il vote le projet d'établissement, adopte le budget et traite de la vie du collège. Les représentants des parents y assistent.

Le projet d'établissement

Chaque collège élabore un programme d'actions autour d'un projet, par exemple : prise en charge des élèves en difficulté, partenariat avec un établissement étranger, mise en place d'une action culturelle...

Priorité à la maîtrise du français et à la méthode

En français : consolider l'écrit

« Le principal objectif de la 6^e, pour le français, est d'amener les élèves à maîtriser le discours narratif. Mes efforts portent donc sur l'entraînement à l'écrit, plus que sur l'expression orale. Bien sûr, en 6^e, on continue à faire de l'orthographe. Ce qui déconcerte le plus les enfants, ce n'est pas ce que je leur demande dans ma discipline, mais plutôt la nouvelle organisation du travail, des journées... et le fait de se retrouver les petits au milieu des grands ! »

Liliane Daëron,
professeure de français



En maths : lecture et méthode

« Il y a peu de choses nouvelles au niveau des contenus du programme... Ce qui change, c'est plutôt la forme que le fond. Ils apprennent à justifier leurs réponses à l'aide d'outils qui leur servent dans le raisonnement. Les difficultés sont en partie liées à la méthode : avant tout, lire les consignes avant de commencer un exercice. L'essentiel, en maths, est la maîtrise de la lecture, indispensable pour comprendre ce qui est demandé. Les parents doivent être vigilants sur plusieurs points : la régularité dans le travail, l'apprentissage des leçons, le matériel. »

Béatrice Boulade,
professeure de mathématiques

Les horaires hebdomadaires de 6^e

En 6^e, les semaines comportent 25 heures de cours au maximum. Certains cours ont lieu à raison d'une heure toutes les deux semaines.

- Français 5 h ou 4 h 30*
- Mathématiques 4 h
- Langue vivante étrangère 4 h
- Histoire-géographie-éducation civique 3 h
- Sciences de la vie et de la Terre 1 h 30*
- Technologie 1 h 30*
- Arts plastiques 1 h
- Éducation musicale 1 h
- Éducation physique et sportive 4 h

*dont 30 minutes, en groupes à effectifs allégés, réparties en 1 heure toutes les deux semaines.

Les 10 heures annuelles de vie de classe sont des moments d'échanges privilégiés entre les élèves et les équipes éducatives.

ème

En cas de difficulté

- Avant tout, discutez avec votre enfant : le rythme est-il trop soutenu ? S'agit-il d'une question de méthode ? S'il ne parvient pas à améliorer ses résultats, contactez rapidement le professeur principal, éventuellement le conseiller d'orientation-psychologue. Ils rechercheront avec vous la meilleure solution : soutien scolaire, aide psychologique, intervention d'un spécialiste (orthophoniste...).
- Les collèves peuvent mettre en place des dispositifs de soutien. Deux heures par semaine sont prévues pour l'aide aux élèves et l'accompagnement de leur travail personnel.

Un choix d'activités sportives et culturelles

Au collège, votre enfant peut pratiquer une ou plusieurs activités : sport, théâtre, ateliers artistiques, clubs de lecture. Elles sont organisées en dehors des heures de cours.



Comment sont évalués les résultats

- Une évaluation nationale en maths et en français a lieu au début de l'année scolaire pour tous les élèves de 6^e.
- Tout au long de l'année, les contrôles sont réguliers. Sur les trois bulletins trimestriels, figurent les moyennes des notes obtenues pour chaque discipline ainsi qu'une note de vie scolaire évaluant principalement l'assiduité et le respect du règlement intérieur.
- Le chef d'établissement décide du passage en 5^e au vu des notes et des commentaires des professeurs lors du conseil de classe.



L'équipe éducative

L'assistant d'éducation (surveillant)

Retard, autorisation de sortie, prof absent, changement de salle, objet perdu... il règle les questions du quotidien.

Le conseiller principal d'éducation (CPE)

Il contrôle la présence en cours des élèves, organise des permanences quand un prof est absent. En cas de problème, il peut alerter les parents.

Le professeur principal (PP)

Il aide les élèves à s'organiser dans leur travail, à comprendre ce qu'on attend d'eux. Il ne faut pas hésiter à le rencontrer si vous vous posez des questions. Il reçoit les parents (généralement sur rendez-vous).

Le professeur documentaliste

Il accueille les élèves au CDI (centre de documentation et d'information), et les aide dans leurs recherches.

Le principal et le principal adjoint

Le chef d'établissement - le principal - et son adjoint veillent au bon fonctionnement du collège. Vous pouvez leur demander un rendez-vous. Votre enfant peut aussi les rencontrer.

L'infirmière

Elle soigne les maux de tête et autres tracés. Elle informe également sur la santé mais n'est pas toujours présente au collège à temps plein.

Le conseiller d'orientation-psychologue

Vous vous posez des questions sur les futures études de votre enfant ? Le CO-P informe parents et élèves au collège ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

L'assistante sociale (AS)

Vous avez des difficultés particulières (familiales, financières...)? L'AS du collège peut vous conseiller et vous aider dans vos démarches.

La SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté)

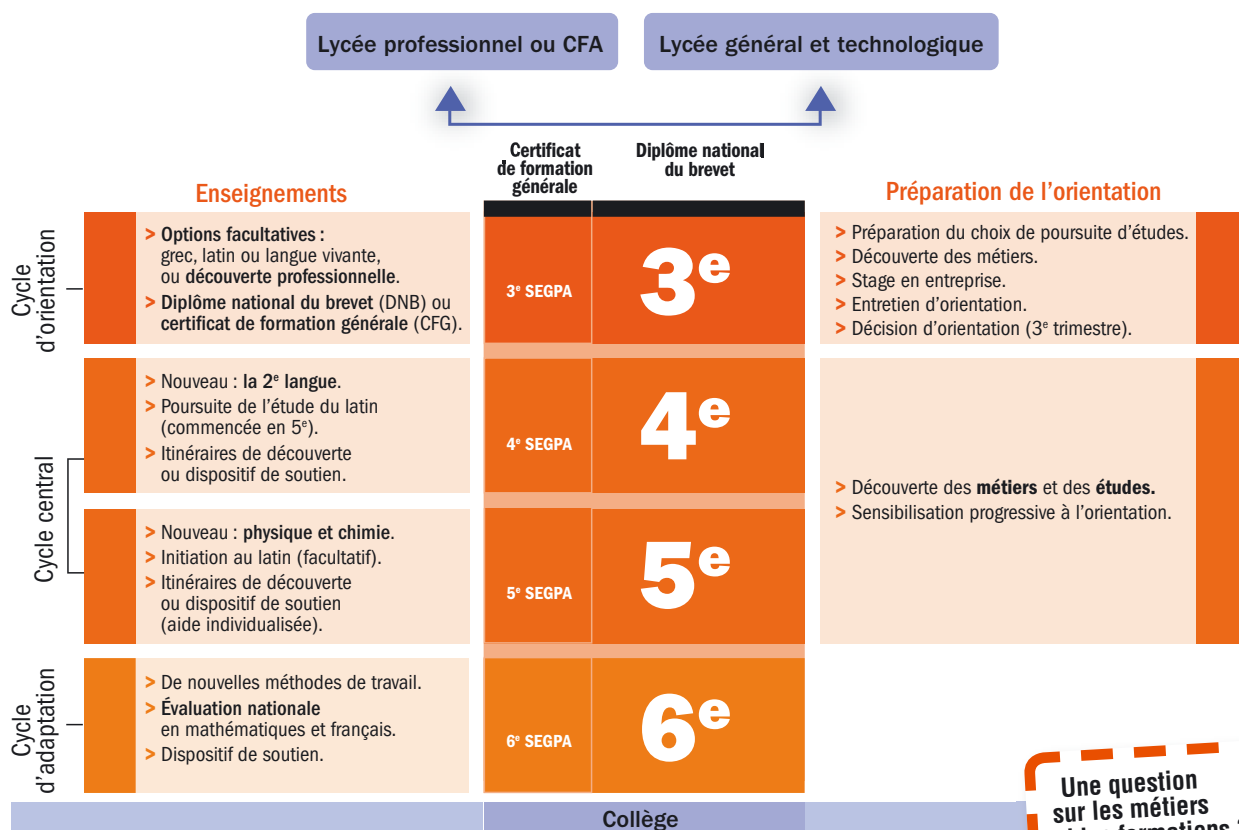
- Les enfants qui, à la fin de l'école primaire, n'ont pas acquis les compétences nécessaires pour suivre l'enseignement de 6^e, peuvent être scolarisés dans une SEGPA de collège. Au préalable, leur dossier est examiné par une commission.
- De la 6^e à la 3^e, l'enseignement de SEGPA est à la fois général, technologique et professionnel. En 3^e, l'aspect professionnel, plus développé, prépare l'orientation vers une formation qualifiante.



De la 6^e à la 3^e

Les étapes-clés du collège

ISBN 978-2-273-00142-7



Une question sur les métiers et les formations ?
www.onisep.fr

Les décisions de passage

- À la fin de chaque cycle, le chef d'établissement prend l'avis du conseil de classe du 3^e trimestre et **décide du passage** dans la classe supérieure ou du redoublement.
- Si vous n'êtes pas d'accord pour que votre enfant redouble, vous pouvez **demandeur un entretien avec le chef d'établissement**.
- En dernier recours, vous pouvez **faire appel** pour que la décision soit réexaminée par une commission extérieure au collège.

Sections et parcours particuliers

- Les **classes à horaires aménagés musique ou danse** (CHAM, CHAD), accessibles dès la 6^e, associent études et pratique artistique au Conservatoire ou dans une école (environ 175 classes en France).
- Les **sections sportives**, accessibles dès la 6^e, associent pratique intensive d'un sport et études.
- Les **sections européennes**, en général accessibles en 4^e, inscrivent à leur programme un enseignement renforcé dans une langue vivante.
- Les **sections internationales**, plus rares, exigent la pratique courante d'une langue étrangère.
- Certains dispositifs accueillent les élèves ayant des besoins spécifiques : aide et soutien, relais, UPI (Unité pédagogique d'intégration), parcours en alternance...

ISSN : 1763-8577

